

saint-pardoux-soutiers

Budget 2022 : une estimation « prudente »

Johann Baranger, maire de Saint-Pardoux-Soutiers, a réuni le conseil municipal dernièrement pour procéder au vote des comptes de 2021, et des budgets primitifs 2022.

Les élus ont validé les résultats de l'exercice 2021 avec un excédent de clôture de 680.567 € en fonctionnement et un déficit en investissement de 469.811 €.

Concernant le budget annexe du Village des Chaumes, les résultats se clôturent sur un excédent en fonctionnement de 25.547 € et un excédent de 9.330 €, en investissement. Après affectation des résultats 2021, le budget primitif pour 2022 a été voté.

« On va se dire que tout va bien »

Le budget en fonctionnement présenté plus de recettes que de dépenses : « On va se dire que tout va bien », assure le maire. Le budget devrait s'équilibrer autour de 2.123.329 € en fonctionnement en 2022.

Une estimation qui se veut « prudente », ajoute Johann Baranger, pour prendre en

compte les variations de certaines données : la baisse du nombre d'habitants (moins onze), le coût de l'énergie (triplement de la facture à ce jour) et des carburants, l'augmentation du point d'indice... Du côté de l'investissement, les dépenses prévues sont estimées à 2.360.730 € pour des recettes de 2.255.797 €.

Un emprunt pourrait être contracté si les dépenses estimées sont telles que prévues. Du côté du budget annexe du Village des Chaumes, les élus ont voté pour une estimation des recettes et dépenses de fonctionnement de 58.971 € et un équilibre en investissement à 32.077 €.

Le prochain bulletin municipal sortira au mois de mai 2022. Une double page sera consacrée à la présentation du budget communal : « Je tiens à ce que le budget puisse être lu et vu par les habitants, ça me semble important », explique Johann Baranger.

Voirie, bâtiments. Les travaux du presbytère s'achèvent. Les travaux de la Maison Francette, à Soutiers, débutent le 19 avril 2022.

Un coordinateur pour le réseau Lectures nomades.

Suite à une réflexion menée avec les maires des autres communes concernées, Saint-Lin, Verruyes et Mazières-en-Gâtine, Saint-Pardoux-Soutiers se propose de demander l'ouverture d'un poste à temps plein d'adjoint territorial du patrimoine pour un contrat de 12 heures par semaine (avec répartition des coûts). Il aura comme mission d'animer le réseau et d'accompagner les bénévoles qui le font vivre. Le recrutement est lancé pour une prise de fonction le 1^{er} septembre 2022.

Commerçants. L'association des commerçants a vu le jour, coprésidée par Damien Parnaudeau et Simon Baribaud. Elle pourrait organiser des animations régulières pour se faire connaître.

Conseil municipal des jeunes. Il s'est réuni vendredi 8 avril pour faire le point sur la création du parcours de *geocaching* en cours. Ce fut aussi l'occasion pour les jeunes élus d'échanger sur la visite de l'Assemblée nationale qui aura lieu le mercredi 20 avril.